

ACCÈS À L'ÉCOLE

L'INSCRIPTION AU LYCÉE

Description

Les familles, après avoir formulé leurs vœux d'orientation puis d'affectation dans un établissement après la 3e (fin juin-début juillet), reçoivent une notification d'affectation. Elle précise la formation et le lycée dans lesquels leur enfant poursuivra sa scolarité.

Les familles procèdent alors à l'inscription de leur enfant dans le lycée indiqué.

Objectifs

Accompagner les familles dans les démarches d'inscription au lycée.

Documents indispensables

Identifiant de connexion et mot de passe à Educonnect

Procédure

Pour inscrire leur enfant, les familles se connectent au portail « Scolarité Services » ou depuis l'ENT (espace numérique de travail) du collège.

Pour les familles qui le souhaitent, l'inscription au lycée reste possible auprès du secrétariat.

➔ En savoir plus sur l'inscription au lycée
<https://www.education.gouv.fr/l-inscription-au-lycee-11597>

Liens de connexion

L'inscription en ligne est accessible via :
➔ <https://teleservices.education.gouv.fr>

Si la famille n'a pas encore de compte, voir la fiche EduConnect



J'accède aux services numériques des établissements scolaires

Je simplifie mes accès avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect?
OU

J'utilise mes identifiants EduConnect

Identifiant
Saisissez un identifiant

Mot de passe
Saisissez un mot de passe

Se connecter

Identifiant perdu Mot de passe perdu
OU
Je n'ai pas de compte